

ASSEMBLÉE NATIONALE
3 mars 2025

VISANT À SORTIR LA FRANCE DU PIÈGE DU NARCOTRAFFIC - (N° 907)

Adopté

AMENDEMENT

N ° CL525

présenté par
M. Pauget, rapporteur

ARTICLE 9

À l'alinéa 29, après le mot :

« ou »,

insérer le mot :

« délit ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.